

LE PEUPLE

DE LYON

ABONNEMENTS

Journal socialiste paraissant le Samedi

ORGANE des TRAVAILLEURS

BUREAUX

120, rue Garibaldi, Lyon

Vente en gros : M^{me} Evrard, 23 rue Thomassin, Lyon

Un an 6 fr. | Six mois 3 fr.

(Les annonces se traitent à forfait)

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus. — Adresser les correspondances à M. le Directeur du PEUPLE

Les Aventures de Ravachol

POUR CHANET, UNE VICTIME DE KRAUSS -- LES FUYARDS, AU FUNÉRAILLES DE THOZET

L'ANNIVERSAIRE DU 18 MARS

Le « Peuple » est COMPOSÉ et
TIRÉ par des ouvriers syndiqués.

LA COMMUNE

Voilà trente-deux ans que la Commune fut proclamée par les prolétaires parisiens, ces héroïques, morts pour la plupart au champ d'honneur, fauchés par la mitraille bourgeoise.

Quel était donc le but de ces bandits — que nous vénérons — qui avaient l'audace de s'élever contre la loi ?

Alors que le hibou français venait d'être déchiqueté par l'aigle allemand — aidé, ce dernier, par les trahisons les plus immondes — des hommes de boue voulurent en ramasser les débris et former, à leur idée, une monarchie plus solide que celle qui venait de s'écrouler.

Mais ces misérables avaient compté sans le peuple, Après les souffrances physiques et morales subies pendant le siège, souffrances accrues par la reddition de Paris — rendu par un coup de surprise et sans avoir tenté le combat suprême, réclamé avec insistance et toujours refusé — les agissements de l'Assemblée nationale stupéfièrent la population parisienne. Cette Assemblée, élue avec le mandat restreint de décider de la paix ou de la guerre, émettait la prétention de donner un gouvernement monarchique à la France, de désarmer la garde nationale et de décapitaliser Paris.

Pour résister à ces menées absolument illégales, la garde nationale se fédéra et nomma le Comité central.

Le gouvernement, affolé, annonça des mesures répressives contre Paris et, dans la nuit du 17 au 18 mars, il entreprit l'attaque des buttes Montmartre, mais les soldats refusèrent de tirer et fraternisèrent avec la garde nationale et, au lieu de mitrailler, d'assassiner le peuple, procédèrent à l'exécution de ceux qui leur commandaient ces actes fratricides : les généraux Lecomte et Clément Thomas en furent les victimes !

Les appels du gouvernement de trahison restent sans écho, toute la séquelle s'enfuit précipitamment à Versailles et le Comité central se voit amené par la force des choses à prendre le pouvoir.

La Commune fut proclamée et, dès le lendemain, les électeurs étaient convoqués pour le 22, à l'effet d'élire leurs représentants — légalisant ainsi la lutte entreprise contre une Assemblée sans mandat.

Mais, peu à peu, revenus de leur terreur folle, après s'être assurés du concours des armées allemandes, les Versaillais massacrèrent autour de Paris nos fédérés. A eux s'étaient joints les débris des bataillons français et, il faut le dire aussi, les prisonniers rendus gracieusement par l'Allemagne pour accomplir cette besogne, qu'aucun de ceux qui y ont pris part n'ose avouer actuellement.

Et, deux mois après, malgré une défense acharnée, la Commune était vaincue : 35.000 des nôtres, hommes, femmes et enfants étaient fusillés sur l'ordre du ministre Thiers. Mais la République était sauvée, Thiers ayant dû donner plusieurs fois à la Province — qu'il craignait et qu'il empêcha de se solidariser avec Paris — l'assurance formelle qu'il maintiendrait de tout son pouvoir la forme républi-

Les républicains bourgeois l'avouèrent eux-mêmes :

« Ce fut l'insurrection de la faim et du désespoir patriotique, dit Gambetta ».

« Ce fut un mouvement patriotique et républicain », dit Camille Pelletan, notre ministre actuel de la marine.

C'est grâce aux Communards, disons-nous, qu'on donna au peuple un semblant de satisfaction : l'enfant naturel, la bâtarde, née de l'accouplement monstrueux de la bourgeoisie et de la monarchie — Marianne, enfin, si mal conformée, vit le jour.

Oui, de cette Révolution à jamais gravée dans nos mémoires, a surgi la République — cette République pourrie que tous les hommes d'Etat de la bourgeoisie ont souillée comme une vulgaire catin et ont obligé à se prostituer auprès de tous les monarques étrangers.

L'Œuvre des communards est inachevée ; à nous, soldats de la Révolution sociale, à la compléter.

Notre tâche est aussi lourde que glorieuse. Il s'agit de guérir et de rendre honnête la Prostituée qui nous régit. Il faut que nous l'ayons comme nous la rêvons : et nous la rêvons hospitalière, égale pour chacun, ayant ces fières paroles pour devise : Droit à la vie pour tous !

Pour cela, nous devons l'enlever à ceux qui la tiennent prisonnière sous leur tutelle.

Pour Elle, nous devons lutter : c'est Elle qui est notre seule raison d'être à nous, socialistes, et c'est pour Elle que nous crions toujours depuis trente-deux ans :

Vive le drapeau écarlate des communards !

Et, comme notre camarade Thivrier à la tribune de la Chambre, devant les représentants bourgeois apeurés à ce souvenir, nous criions :

Vive la Commune !

L'histoire de la Commune est d'un grand enseignement. Elle nous prouve que si, en 1871, les travailleurs eussent été organisés dans toute la France il en était fini du régime individualiste bourgeois.

Possesseurs du Pouvoir abandonné par les lâches et les traîtres, ils eussent pu instaurer tout à leur aise, les principes de solidarité et de justice, au lieu de laisser dans le sein de la Commune les politiciens se déchirer entre eux pour leurs mesquines personnalités.

Il importe donc de nous organiser sans retard, de décapiter nos syndicats, de fédérer tous leurs efforts, d'être, en un mot, prêts à tout événement. Les Révolutions ne se font point sur commande : elles éclatent souvent au moment où on s'y attend le moins et elles vont alors à ceux qui ont tout disposé, tout préparé pour les recevoir et en profiter.

La société capitaliste craque de toutes parts.

Travailleurs, unissons tous nos efforts pour activer sa chute ; soyons prêts pour la liquidation, si nous ne voulons pas que la bande d'intrigants habiles — même et surtout les bourgeois au pouvoir qui se réclament de la Sociale ! — ne nous asservissent à leur tour et ne reculent de cent ans encore l'ère de l'Égalité sociale.

Préparons-nous pour la revanche de la Commune et pour le triomphe du Socialisme.

LE PEUPLE.

Lire dans le prochain numéro :

Politique et Travail, par Pierre ARGAUD.

Le Réformisme de Millerand, par Pierre NORANGE.

L'Accident, par Maurice TRAVAUX.

La Mine collective, par F. REVOL.

Les socialistes vont célébrer partout, dans le monde entier, l'anniversaire du 18 mars 1871 :

Le 18 mars est une date révolutionnaire par excellence.

C'est le Peuple qui, lassé enfin, se révolte et devient souverain. C'est le Peuple qui fait justice et exécute ses traîtres ! Clément Thomas et Lecomte lui ont payé leur dette — si Thiers a pu fuir assez tôt pour éviter sa vengeance.

La Commune a été la plus haute, la plus réelle et, peut-on dire, du reste, la seule organisation gouvernementale socialiste.

Ses décrets et ses actes sont là pour démontrer ses tendances socialistes et révolutionnaires.

Elle comprenait bien quelques arrivistes bourgeois à la Ranc, à la Tirard et à la Méline. Ils ne pouvaient que la trahir. Ils l'ont fait, comme le font ou le feront ceux qui, aujourd'hui, se sont introduits dans le socialisme !

Elle comprenait bien quelques ambitieux sans conviction solide, amoureux du galon et du panache, à la recherche de satisfaction personnelles, que le camp bourgeois leur avait refusées et que le camp prolétarien pouvait leur procurer. Ceux-là ont été inutiles. Soit. Mais ils ont été démasqués et jugés.

Car la Commune, en grande majorité, comprenait d'autres hommes.

Il y avait les hommes de l'Internationale, qui avait dit : « La socialisation des moyens de production est indispensable à l'émancipation des travailleurs, qui ne peut être que l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. »

Il y avait les hommes du Parti blanquiste, les amis de l'Enfermé, les corréligionnaires de celui qui lutta sans cesse et sans merci contre le Pouvoir et contre la Bourgeoisie pour le Peuple exploité et dépossédé.

C'est la preuve que la Commune était socialiste, ne pouvait être que révolutionnaire.

Aussi bien, il faut que les faux socialistes d'aujourd'hui, à la remorque de la Bourgeoisie fusilleuse, massacreuse des Communeux, ayant mis la main dans la main sanglante de Galliffet, n'aient plus ni honte, ni pudeur, pour oser célébrer l'anniversaire du 18 Mars, l'anniversaire de la Commune !

La femme du ministre de la Commune Jourde allait laver son linge au lavoir public pendant que son mari maniait des millions au ministère des finances. Jourde prenait à la gargotte des repas à vingt-trois sous !

Pendant l'Exposition, la femme de Millerand exposait ses bijoux, ses perles, ses rubis de diamant et le « cher camarade » de M. Briand faisait des banquets à la Lucullus avec des spooms au vin de Samos !

Jaurès a dit : « On n'est plus des ascètes ! »

Pauvres Communeux ! Martyrs de la Cause ! N'auriez-vous arrosé de votre sang que le fumier bourgeois sur lequel viennent s'engraisser les saltimbanques de la prétendue sociale !

Non ! Vous avez de vrais fils ! Vous avez de fidèles continuateurs ! Votre exemple ne sera pas inutile, votre œuvre ne sera pas vaine. Il y a encore du sang et des cœurs dans le Proletariat, s'il y a des ventres et des doigts crochus autour de lui.

Jules DELMORES.

MOTS DE COMBAT

Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.

(Constitution de 1793, art. 53).

— 0 —

Nous naissons valetaille. Les hommes sont vils et lâches ; insolents, quelques-uns, par la bassesse de tous ; abhorrents la justice, le droit, l'égalité ; chacun veut

être, non pas maître, mais esclave favorisé. S'il n'y avait que trois hommes au monde, ils s'organiseraient : l'un ferait la cour à l'autre, l'appellerait Monseigneur, et ces deux unis forceraient le troisième à travailler pour eux, car c'est là le point.

P.-L. COURIER.

LA VIE DU PEUPLE

Le passé fut le temps d'esclavage du monde. Le peuple, par le trône et l'autel exploité, réclamait vainement un peu de liberté. Rien ne venait calmer cette plainte profonde.

Le présent, c'est toujours le malheureux qui se révolte et devient souverain.

On sent encore souffler un vent d'iniquité. L'ouvrier voit en tout son espoir avorté, Et le malheur lever vers lui sa face immonde.

L'avenir ! Sera-t-il ce doux et noble rêve Que de hardis penseurs font sans repos ni trêve, Pour l'affranchissement de tout le genre humain ?

L'avenir ! viendra-t-il dans sa grandeur sublime, Tirer le misérable du fond de son abîme, Pour le couronner roi de l'Etat de demain ?

Octave ARCHAMBAULT.

LETTE PARISIENNE

Rapports de Police

Paris, 13 mars 1903.

La presse mise au service du « bloc » s'entend merveilleusement à détourner l'attention du public des sujets auxquels on craint de le voir s'intéresser trop vivement.

Pendant qu'une partie de la troupe prépare dans les coulisses la reprise de l'« Affaire Dreyfus », d'autres comparses font le boniment sur les tréteaux à propos des « Rapports de police ». C'est un journal bourgeois, *Le Français*, qui prend l'initiative de cette campagne.

Le manifeste, placardé à profusion sur les murs de la capitale, nous allèche par la promesse d'un tas de révélations plus sensationnelles les unes que les autres. N'allez pas vous imaginer, toutefois, que cette belle indignation soit provoquée par quelque répugnante délation dont un modeste travailleur aurait été victime : ce serait mal connaître la moralité de nos adversaires de classe. Il a fallu pour cela que le mouchardage officiel attirât des mésaventures à l'un des vautours de la finance, à l'un des barons de l'« internationale jaune » — au banquier Cattani, pour l'appeler par son nom.

C'est seulement alors, que les vertueux parisiens de la bourgeoisie s'avisent de protester, de dénoncer le « cabinet noir » et de jeter quelques sous-Lépine en pâture à la réprobation publique.

Les ignobles procédés contre lesquels ces gens-là se révoltent aujourd'hui sont une tradition chez tous les gouvernements, constitutionnels ou non. La troisième République ne fait pas exception à la règle commune : elle les emploie absolument comme toutes les monarchies qui l'ont précédée. Elle conserve cette institution comme le budget des cultes, les armées permanentes, les fonds secrets, etc., elle a sa police, ses dossiers et son cabinet noir, comme elle a une foule d'autres choses, parce que c'est un « moyen de gouvernement ».

Pourtant, dans les cris de paon jetés par les Charles Laurent et leurs dignes acolytes, on trouve quand même le cri du cœur. Il y a un côté sincère, dans leur fureur manifestée à grands éclats de trompette. Suivant leur conception de bourgeois orthodoxes, la police est faite — ils le disent on ne peut plus explicitement — pour protéger la Propriété... et la vie des citoyens, par dessus le marché. A leurs yeux, le sergent de ville est l'ange gardien des boutiques, de même que la troupe est la légion d'esprits célestes qui protège les exploités de la grande industrie. Il leur apparaît donc logiquement que les argousins sortent de leur rôle quand ils vont fouiller dans la vie privée des capitalistes : « Ces intéressants personnages », disent-ils, pourraient bien se contenter de gagner honnêtement leur salaire et consacrer toute leur activité au genre de besogne pour lequel on est censé les rétribuer. »

Ce qui échappe à l'esprit obtus des contempteurs de la police, c'est précisément qu'en amassant des provisions de calomnies contre tout le monde, elle ne

fait qu'accomplir dans un autre ordre de faits son œuvre de conservation sociale.

Du moment qu'un gouvernement éprouve le besoin d'avoir de quoi discréditer ses ennemis politiques, à plus forte raison faut-il que la classe bourgeoise ait de quoi diffamer les militants socialistes. L'auteur du manifeste nous en donne, d'autre part, une preuve aussi flagrante qu'involontaire : c'est quand il nous apprend qu'on s'empresse de faire disparaître d'un dossier toutes les pièces compromettantes, dès que son titulaire arrive à être quelque chose dans les légumes. Pas besoin de demander si l'on procède de même à notre égard : la négative serait la seule réponse possible à cette interrogation. Quiconque fait ses preuves de bon serviteur des intérêts capitalistes est immédiatement l'objet d'une réhabilitation occulte ; pour les autres, l'épée empoisonnée du Damoclès de la Tour-Pointue pendra éternellement au-dessus de leur tête, et elle tombera au moment propice.

Dans les réunions de propagande, dans les campagnes électorales où nos militants paient de leur personne, on rencontre toujours quelque agent provocateur qui vient rééditer, à la tribune ou dans une interruption, des calomnies contre un ou plusieurs camarades : où donc le mouchard pourrait-il puiser ses renseignements, sinon dans les précieux dossiers où sont consignés les rapports de police ? On a pu voir notamment, depuis quelques années, si la bande Portefoin et son journal se sont privés de les mettre à contribution.

Le but non avoué des protestations, on l'a déjà deviné : ce serait blanchir la police pour la mettre à l'abri de toute critique malveillante — de même qu'en essayant de républicaniser l'Eglise et de démocratiser l'armée, ils croient nous enlever tout prétexte d'en demander la suppression ; de même que les « socialistes chrétiens » s'imaginent désarmer les travailleurs au moyen du bon patron.

Mais alors même que la classe régnante daignerait nous gratifier d'une « bonne police », d'une « bonne armée », d'un bon clergé, d'un bon gouvernement ; alors même que les salariés n'auraient que de bons exploités, que les producteurs n'engraisseraient plus que de bons parasites ; alors même que nos dirigeants auraient, par miracle, réalisé l'utopie d'un bon régime capitaliste, — nous n'en restorions pas moins les adversaires irréductibles de la société d'aujourd'hui. Nous poursuivions avec la même persévérance la conquête du pouvoir par le prolétariat organisé, l'expropriation des expropriateurs et la disparition des classes dans une humanité rendue à elle-même.

Ce n'est pas à cause de leurs tares plus ou moins originelles que nous combattons les institutions bourgeoises : c'est parce qu'elles sont des institutions bourgeoises, c'est parce qu'elles aident la classe possédante et non-productive à prolonger sa domination.

Paul GRADOS.

Une Réponse de J. Guesde

La lettre suivante a été adressée à la rédaction du *Peuple*, de Bruxelles :

Chers Citoyens, L'interview que publie votre numéro du 23 — et dont je n'ai connaissance qu'à ma rentrée de deux conférences à Amiens et à Villers-Bretonneux — est trop inexacte dans le fond et dans la forme pour que je puisse la laisser passer sans protestation.

Ce n'est pas moi, par exemple, qui ai mis sur le tapis la réouverture de l'affaire Dreyfus. Je n'ai fait que répondre à une question qui m'était posée par votre collaborateur, après l'avoir été à la *Petite République* et à Jaurès.

Je n'ai pas davantage qualifié de « vaine » cette parole de M. Combes que l'enseignement moral de l'école primaire était insuffisant. J'ai au contraire vu et dénoncé dans le scandale d'un pareil aveu une nouvelle preuve du parti-pris de la bourgeoisie la plus défendue républicaine, de ne pas toucher à l'idée religieuse, « nécessaire à la défense capitaliste ».

Ce n'est pas, d'autre part, de notre ami Due-Quercy resté le militant d'autrefois, mais des socialistes passés au ministériisme que parlait Clémenceau lorsqu'il déclarait ne pas pouvoir les suivre dans leur légalisme à outrance et renoncer comme eux à l'emploi des moyens révolutionnaires.

Mais il serait trop long pour nos lecteurs comme pour moi de rectifier chacune des erreurs dont fourmille l'interview en question. Il me suffira de prier mes amis de Belgique de n'accepter ce qu'on m'y fait dire que sous bénéfice d'inventaire.

Salutations socialistes,

Jules GUESDE.

Le *Peuple* de Bruxelles, qui n'a inséré que très partiellement cette rectification en la qualifiant de « désagréable » et de « blessante », est obligé cependant de reconnaître que son collaborateur De-winne m'a prêté ses paroles, sa pensée et jusqu'à son ignorance des hommes et des choses du socialisme français : mais ce n'est là, paraît-il, qu'un « artifice de style » qui laisse « entière l'impartialité et la bonne foi » de l'artificier.

Impossible d'être plus nouvelle-méthode !

J. G.

RECOURS AU SÉNAT

Le temps est déjà loin où nos farouches radicaux criaient : *Sus au Sénat !* ayant Madiet de Montjau en tête.

Aujourd'hui, le Sénat est le sauveur de tous les privilèges de la bourgeoisie, et nous voyons les mêmes politiciens chercher un refuge dans cet antre des invalides de la Chambre, véritable réservoir des éclopés du suffrage universel.

Nous avons vu, aux dernières élections, le fils du vieux républicain que nous citons plus haut, renier les principes et les actes de celui dont il porte le nom et qui se sert de l'héritage de probité politique qu'il lui a légué tout en la foulant aux pieds, vanter les bienfaits et l'utilité du Sénat, à condition qu'il soit sénateur. Il est vrai qu'il était en bonne compagnie avec Fournière et consorts.

M. Rouvier, notre ministre des finances, est un des derniers admis au refuge, et à la séance de la Chambre du mercredi 4 mars, il a signifié aux élus du suffrage universel, qu'il saurait s'en servir.

M. Rouvier qui, pour équilibrer le budget en est arrivé aux expédients, fait appel à tous les sacrifices, surtout lorsqu'ils atteignent les petits fonctionnaires mais il n'en veut pas moins garder à sa disposition le levier de la corruption électorale, la distribution des bureaux de tabacs.

Un député a demandé la mise en adjudication des bureaux de tabacs, afin de produire quelques ressources au gouvernement, mais M. Rouvier a soutenu et défendu le trafic honteux des consciences politiques.

Néanmoins, l'amendement a été voté !

Le commun des électeurs croira peut-être qu'il sera appliqué. Pour cela, il ne faudrait pas connaître nos maîtres. Il le sera comme le vote supprimant les treize jours, avec lequel le citoyen Colliard a trouvé moyen de se tailler une belle réclame chaque année, ce qui n'empêche pas les pères de famille à être obligés de continuer à subir cette corvée aussi désagréable qu'inutile.

Il y a le Sénat pour remédier à cela.

M. Rouvier, d'ailleurs, a eu le cynisme de le déclarer. Après le vote de l'amendement supprimant la distribution des Bureaux de tabacs par la Chambre, il s'est écrié :

« Je n'ai plus rien à dire ici, si ce n'est qu'il faut encore qu'il soit adopté par le Sénat. »

« Et ne croyez pas que je le défende. « Je le combattrai. Je lui demanderai même un vote qui sera pour vous une sorte de censure ! »

Nous avions cru jusqu'à ce jour que les ministres étaient chargés de défendre devant le Sénat les décisions des députés !... Erreur !...

Natifs que nous sommes, nos Maîtres, nos ministres, ils s'en foutent de la Constitution !

Lorsqu'elle ne leur plaît pas, ils s'assoient dessus et ils ont le cynisme de le dire.

Il est vrai que c'est au nom du gouvernement de défense et d'action républicaine qu'ils agissent ainsi !

Sus au Sénat !

B. BESSET.

Les Abonnements sont reçus dans tous les Bureaux de poste.

LE BILAN de la GRÈVE DES MINEURS en 1902

(Suite).

Le Congrès avait décidé que l'on devait faire la grève générale pour toutes les revendications générales, c'est-à-dire pour la retraite à 2 francs par jour, la journée de huit heures et le minimum de salaire.

Or, dans la réunion du Comité national, le 7 octobre, à Paris, Jouvalet essaya de ne faire déclarer la grève que sur la question des salaires, mais il se heurta à la majorité des délégués qui décidèrent de respecter les décisions du Congrès.

Les mineurs du Nord, au nombre de 8.000, étaient en grève depuis le 26 septembre, et malgré tous les efforts que déployèrent les temporisateurs pour leur faire reprendre le travail en attendant que le Congrès de Commeny terminât ses travaux. Les ouvriers refusèrent et le chômage gagna de jour en jour de l'extension, ce qui obligea Basly à rédiger le télégramme suivant qu'il adressa au Congrès : « Si j'étais au Congrès de Commeny, je voterais la grève sur la question salariale ».

Que conclure de ce télégramme. Pour quoi Basly n'était-il pas venu au Congrès ? Faut-il croire, comme certains l'ont dit, que, voyant que les ouvriers du Nord et du Pas-de-Calais étaient fatigués d'attendre et que la grève générale était inévitable, il avait préféré rester dans le Pas-de-Calais pour mieux conspirer à son aise et travailler à empêcher le mouvement général ? L'attitude qu'il a eue pendant la grève en violant les décisions du Congrès, le laisse supposer. Il télégraphia le 8 octobre au Comité national qu'il allait engager des pourparlers avec les Compagnies minières du Nord et du Pas-de-Calais, alors que le Congrès avait décidé que ce serait le Comité national qui serait chargé d'engager les pourparlers et de discuter les revendications *nationalement et non par région*.

Le Comité national, au reçu de ce télégramme, se contenta de répondre à Basly qu'il n'avait pas le droit d'entamer des pourparlers avec aucune Compagnie, ce qui n'empêcha pas Basly de passer outre.

Le Comité national reçut aussi le 8 octobre un télégramme de Saint-Etienne annonçant que le chômage était complet dans le bassin de la Loire ; un autre du syndicat de Montceau-les-Mines ainsi conçu :

« Demandons à connaître décision du Comité national pour savoir ce que nous avons à faire. »

« Signé : Le syndicat. »

Le Comité décida de faire le nécessaire en temps utile.

Ainsi partout les mineurs étaient prêts à marcher, mais le Comité national n'était pas pressé de donner le signal de la cessation du travail, comptant toujours sur les bonnes dispositions des pouvoirs publics.

Le 30 septembre, le Comité national écrivit deux lettres : une au Président du Conseil et une autre au secrétaire du Comité des Houillères de France, leur exposant les revendications des mineurs.

On connaît les réponses que firent le Président du Conseil des ministres et le secrétaire du Comité des Houillères de France.

Le premier promit qu'à la rentrée des Chambres il ferait activer la loi sur les retraites et la loi sur la journée de huit heures. Le second répondit par une fin de non-recevoir.

Devant ces deux réponses, quelle attitude devait prendre le Comité national ? (A suivre.) Jules ESCALIER.

POUR CHANET

Qui à Lyon et surtout dans le quartier des tisseurs, La Croix-Rousse, ne connaît le père Chanet ?

Vieux militant, républicain de la première heure, ayant payé de sa liberté son action d'homme d'avant-garde, Chanet donna sa vie durant tout ce qu'un homme peut donner à la cause ouvrière.

Sa vie durant, ai-je dit. Chanet est-il donc mort, allez-vous demander ?

Il est pire que cela ! Enfermé vivant dans un de ces asiles dont le souvenir n'est évoqué qu'avec un frisson d'épouvante et d'angoisse, Chanet est interné à l'asile d'aliénés de Bron.

C'est là que je l'ai vu, et en présence de cet homme dont la lucidité, dont la raison est intacte et qui n'a qu'un tort : être un révolté aigri par la désillusion et les déboires, j'ai senti mon cœur se serrer et, quoique habitué à voir défiler

interminablement l'injustice et les infamies, j'ai douté un moment de la vérité. Est-ce possible ?

C'est en faveur de cet homme que je vais, avec l'aide de tous ceux qui comprennent la portée de l'œuvre à accomplir, entamer une campagne de libération et de salut.

C'est pour ce travailleur inoffensif que, laissant de côté toute malsaine question de personne et de politique, je vais, partout où on voudra nous aider, faire appel à l'opinion publique, crier à l'aide et au secours.

Je commencerai le prochain numéro. A. BOURCHET.

A ROANNE

MAUVAISE FOI ET JÉSUITISME

En même temps qu'une nouvelle preuve d'insigne mauvaise foi, le parti agglomérat vient de donner dans les circonstances suivantes la mesure réelle de son jésuitisme :

Dans sa réunion trimestrielle tenue le 15 février sous la présidence du citoyen Constans, député de l'Allier, le Parti ouvrier de Roanne, à l'effet de célébrer l'anniversaire du 18 mars, avait nommé une commission chargée d'aller trouver M. le Maire, afin de s'assurer la grande salle de la Bourse du Travail pour le 7 mars suivant.

Quoi que la salle demandée fut disponible pour cette date, M. Augé ne voulut pas prendre sous sa responsabilité l'acte d'accorder sans avoir consulté ses collègues du Conseil municipal. Les motifs qu'il oubliât ou ne voulait pas donner, étaient que, dans le but de faire échouer l'anniversaire que le Parti ouvrier ne manquerait pas de fêter, l'agglomération roannaise avait retenu cette salle pour le 14 mars depuis au moins trois mois. Il est vrai, il faut le reconnaître, que pour nous complaire le syndicat du textile avait repoussé au 28 mars une réunion qui devait y avoir lieu le 7. Mais ni le 21, ni le 7, la salle ne devait nous être concédée : on le verra plus loin.

La consultation — pour la forme — eut lieu, et la demande formulée et soutenue par le citoyen Texier fut — bien entendu — repoussée. Le prétexte mis en cause pour justifier ce refus était que l'agglomération faisait le même anniversaire le 14 mars, et qu'en le célébrant à huit jours d'intervalle dans la même salle on risquerait fort de faire petit et mesquin ; et on ajoutait qu'il serait désirable de faire cesser pour ce jour mémorable les différents qui séparaient les deux groupes, et qu'ensemble ils fêtaient la commémoration de cette grande épopée : en voici d'ailleurs la preuve écrite :

« Citoyen secrétaire, « Vous avez, au nom de la section roannaise du P. O. F., demandé la grande salle de la Bourse du Travail pour y célébrer, le 7 mars, l'anniversaire de la Commune. »

« Commel'agglomération roannaise du Parti ouvrier socialiste avait déjà sollicité la même salle le 14 mars, pour célébrer le même anniversaire, j'ai tenu, avant de vous donner une réponse à consulter mes collègues du Conseil municipal. »

« Jeudi dernier, en réunion privée, ils ont émis que la salle de la Bourse du Travail ne soit pas concédée deux fois pour fêter le même anniversaire. Ils estiment que pour une fête comme celle du 18 mars tous les efforts doivent tendre à donner à la manifestation socialiste le plus d'éclat possible. Cette fête doit être placée au-dessus des divisions d'école pour réunir tous les socialistes. »

« En célébrant dans une petite ville comme Roanne deux fois à huit jours d'intervalle ce même anniversaire qui est cher à tous les socialistes, on risquerait de faire petit et mesquin. Les deux fêtes se nuiraient réciproquement et, au lieu d'une belle soirée bien vivante, on en aurait deux qui ne seraient pas réussies, à la grande joie de nos adversaires communs. »

« Comme l'agglomération a, la première, fixé une date pour la fête, cette date restera acquise. »

« Mais le Conseil m'a chargé de vous écrire ainsi qu'à l'agglomération pour demander aux deux groupements de s'entendre en vue de l'organisation en commun d'une fête unique. »

« Si vous acceptiez cette proposition, ce que j'espère, vous voudrez bien désigner des délégués qui s'entendront avec ceux de l'agglomération. »

« Les délégués arrêteront d'un commun accord le programme et, comme les années précédentes, l'anniversaire du 18 mars sera dignement célébré par tout le prolétariat roannais. »

« Le Maire, AUGÉ. »

La section roannaise du Parti ouvrier, animée d'intentions conciliantes, voulut bien prendre cette réponse au sérieux ;

on verra, par la suite, combien elle était jésuitique.

Une nouvelle réunion eut lieu le 23 février, et les décisions contenues dans la lettre suivante furent prises.

« Monsieur le Maire, « Conformément à l'avis que vous nous aviez transmis dans votre lettre du 20 courant, j'ai immédiatement réuni la section roannaise du P. O. F. et le lui ai communiqué. »

« La section, tout en regrettant que vous lui ayez refusé la salle de la Bourse du Travail pour le 7 mars, a décidé de faire tous ses efforts en vue d'une réussite parfaite d'une fête qui nous est chère ; et pour cela a accepté l'offre que vous lui avez faite d'une organisation en commun. »

« Elle a, à cet effet, nommé une commission de sept membres auxquels elle a donné ses instructions. L'agglomération n'aurait qu'à en nommer une égale en nombre, et cette commission de quatorze membres fonctionnant sur un véritable pied d'égalité, organiserait une fête unique. »

« Les deux groupes ayant une part égale dans l'organisation, auront également les charges égales et les bénéfices en commun. Les autres points en seront discutés de même. »

« Voici, M. le Maire, ce que la section me charge de vous communiquer, vous voudrez bien me répondre, au plus tôt, ce qui sera décidé à l'agglomération, afin de réunir le plus vite possible la commission d'organisation. »

« Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez mes saluts fraternels. »

« Le Secrétaire. »

L'accueil qui fut fait à cette proposition, que l'on considérait comme acceptée à l'avance, est relaté dans le document suivant, que nous avons tenu à conserver.

Nous laissons le public juge, et ne faisons aucun commentaire.

« Citoyen secrétaire, »

« L'agglomération roannaise, réunie hier soir m'a fait parvenir la lettre suivante : »

« Conformément à votre honoreur du 24 courant, l'agglomération roannaise du Parti ouvrier socialiste s'est réunie ce jour et a pris les délibérations suivantes au sujet de la fête du 18 mars. »

« Elle accepte le vœu émis par le Conseil municipal sous les réserves suivantes : »

« 1° La commission étant de dix membres restera ainsi composée ; »

« 2° Le travail de l'organisation de la fête étant terminé, aucune modification ne pourra y être apportée ; »

« 3° Les bénéfices de la fête resteront de droit acquis à l'agglomération roannaise du Parti ouvrier socialiste, »

« celle-ci ayant à sa charge toutes les dettes contractées par le P. O. F. »

« Veuillez agréer, etc. »

« Pour l'agglomération et par ordre. »

« Le Secrétaire, LAGOUTTE. »

« Agréé, citoyen secrétaire, mon salut fraternel. »

« Le Maire, AUGÉ. »

« P.-S. - Au cas où vous voudriez prendre part à la prochaine réunion de la commission de l'agglomération, je suis chargé de vous informer qu'elle aura lieu le mardi 3 mars au siège social, 77, rue Sainte-Elisabeth, à 8 heures 3/4 du soir. La commission de l'agglomération étant de dix membres, vous auriez à compléter la vôtre par trois nouveaux membres. »

Par respect pour la Commune, le Parti ouvrier de Roanne avait cru devoir accepter les conditions qui lui étaient proposées, et faire tous ses efforts pour établir un terrain d'entente pour les deux groupes, afin de fêter dignement ensemble l'anniversaire du 18 Mars. Il avait eu aussi l'ingénuité de croire à la sincérité des déclarations qui lui avaient été faites et leur avait donné suite en tentant des démarches qui se sont heurtées chaque fois, à la mauvaise foi, à l'obstruction de l'agglomération, et à son parti-pris mal déguisé de rester seule et de faire échouer toute autre tentative de célébration de la grande manifestation communiste de 1871.

L'agglomération voulait faire une affaire du 18 Mars, comme elle en a fait une de l'Hôtel de Ville, et, en conséquence écarter d'elle tout ce qui est foncièrement socialiste.

Elle a compté sans la clairvoyance et le bon sens des travailleurs roannais, qui ne voulant plus être dupés, sauront distinguer ceux qui, étant restés sur le véritable terrain de lutte de classes, ont seuls le droit de se réclamer de la prise d'armes en 1871 du prolétariat parisien, et ceux dont les prédécesseurs se sont faits les étouffeurs de ce grand mouvement.

Ils sauront démasquer ces socialistes à faux nez, qui ne s'affirment de nos principes que pour mieux les trahir ; qui emboîtent le pas aux Combe et consorts, dignes successeurs de Waldeck le fusilleur de Chalons et de la Martinique, du

socialiste Millierand qui assistait arme au bras à ces repréailles et du triste héros de l'échafaud sanglant de 1871, l'« assassin Galifet », qui a eu le cynisme — argument de son devoir de soldat — de se glorifier en pleine tribune de la Chambre de ce crime de lèse humanité et d'affirmer qu'en pareille circonstance il était prêt à recommencer.

Tous les socialistes sincères feront acte de justice en dénonçant à ces caméléons politiques le droit de célébrer l'anniversaire du 18 Mars ; ils se joindront à nous dans un mouvement de solidarité révolutionnaire pour leur dire bien haut avec légitime indignation. « Arrière ! fourbes, n'avez pas la honte de porter une main sacrilège sur l'autel que nous élevons à la mémoire de nos martyrs ; redoutez pour plus tard un châtiment qui sera la juste condamnation de votre profanation. »

Pour le Parti ouvrier de Roanne, L'ADMINISTRATION.

LES FUYARDS !...

Thozet, le secrétaire de la Bourse du Travail de Lyon, est mort samedi.

Thozet a eu les funérailles qu'il a pu désirer. Plus de 2.000 syndiqués l'ont accompagné lundi à sa dernière demeure.

Plusieurs Bourses du Travail de la région y étaient représentées par des délégués.

Les drapeaux rouges, emblèmes des revendications ouvrières, furent largement déployés.

Le drapeau de la Bourse du Travail, de la Fédération des syndicats ouvriers du Sud-Est, celui du P. O. F. l'ont salué une dernière fois avant que la terre recouvre son cercueil.

Sur tout l'itinéraire — un parcours de plus d'une heure — les citoyennes et citoyens s'arrêtaient pour manifester leur dernière sympathie au militant qui disparaissait.

Encore mieux. Thozet a eu l'honneur, même après sa mort, de subir l'arrogance des *galonnés*. Mais cet outrage a été vengé.

Avenue de Saxe, un peu plus loin que la rue Paul-Bert, en face la rue des Passants, à 2 heures 1/2, le cortège s'arrêta pour laisser reposer les employés des Pompes funèbres qui portaient le cercueil.

Les assistants s'arrêtèrent, le cortège dépassant la rue Paul-Bert.

De nombreuses voitures stationnaient : les conducteurs se dévouant respectueusement devant celui qui si souvent avait travaillé à l'amélioration de leur sort.

Mais deux officiers, un lieutenant du 22^e de ligne et un capitaine d'artillerie, arrivèrent à l'intersection de la rue, obstruée par le cortège.

Après avoir vu le drapeau du prolétariat international au lieu du drapeau de Sedan et du goupillon, ils n'eurent plus de réserve, le rouge drapeau comme, les taureaux, devait les faire bondir.

Les voitures s'étaient arrêtées !

Les officiers, se voyant devant des *semelles*, qui étaient à cette place du cortège, firent cabrer leurs chevaux pour s'ouvrir un passage, au risque de les piétiner. De courageuses citoyennes et plusieurs braves essayèrent vainement de saisir la bride des chevaux, mais les cavaliers éperonnaient leurs montures pour se sauver.

Indignés, les témoins de cet acte inqualifiable se mirent à huer les officiers qui, bientôt, eurent une centaine de personnes à leurs trousses. Ils n'essayerent pas de résister ni d'expliquer leur conduite. Ils mirent leurs chevaux au galop, prirent la rue Paul-Bert, la place du Pont, la rue Passet et disparurent rue Pasteur.

Ils fuyaient, les lâches !...

Ils fuyaient comme les *galonnés* capitulaires de 71, devant les commandants ; allant à Versailles chercher du renfort, pour revenir assassiner les fédérés !

Ils fuyaient, comme M. de Mautort, lieutenant de chasseurs à cheval, à Amiens, le 23 avril 1893 ; qui faisait mettre sabre au clair à ses cavaliers et barrer la route à l'enterrement d'un gréviste ; il pouvait entendre ces épithètes de : « Lâche ! Fainéant ! » que les ouvriers picards lui lançaient, reprochant la couardise qu'ils avaient constatée chez les officiers devant les Prussiens. Pour se venger, par un faux témoignage, il me faisait condamner à trois mois de prison.

Ces deux officiers de Lyon ont trouvé le moyen de montrer qu'ils n'étaient pas des hommes.

Leur acte commis, ils ont fui ! Un homme revendique son acte, ou l'excuse ? Ils n'ont fait ni l'un ni l'autre depuis !

Ce ne sont pas des hommes, ce sont des lâches !

Aux lâches, on doit cracher son mépris. C'est ce que je fais. B. BESSET.

BULLETIN DES MINEURS

Réponse au sous-directeur de Villebœuf Bouchard

Le sieur Bouchard s'est senti touché par ma réponse à ses premières attaques. Aussi vient-il de nouveau de vider sa poche à fiel. Il tente de se faire passer pour un agneau pur et sans tache. Voilà une œuvre bien difficile, aussi difficile que s'il lui fallait prendre la lune avec les dents.

Tous les mineurs savent qu'il est un traître. Tous les mineurs savent qu'il les a trahis, qu'il les a vendus au Congrès d'Alais comme l'on vend un troupeau de moutons à la foire.

Cela se comprend, du reste. Bouchard ne peut servir à la fois les patrons et les ouvriers.

Cet agent des capitalistes et de la Préfecture cherche à jeter le discrédit sur moi. Le sieur Bouchard n'attend pas que je me défende contre ses attaques intéressées, dont les mineurs savent faire justice et qui ne peuvent qu'honorer ceux qu'elles veulent atteindre.

J'ai toujours été le soldat dévoué, le combattant fidèle de la cause syndicale. Tous les mineurs le savent. Ils savent aussi que j'ai payé de ma personne. J'ai été trois mois en prison pour la défense de nos droits. Privé de travail, rejeté de partout, j'ai été condamné à mourir de faim par nos exploiters, dont Bouchard est l'ami et se fait le défenseur. Nombreux sont les camarades qui pourraient venir dire les luttes que j'ai soutenues.

Qu'a fait Bouchard ?

Où a-t-il fait preuve de dévouement à la cause ?

Jusqu'ici il n'a que fait preuve de trahison. Jusqu'ici, il n'a que réussi à se faire chasser, à se faire exclure comme un traître par le syndicat de la Loire.

On connaît sa conduite à Villebœuf où il se fait le plat valet de la Direction et l'adversaire de tous les camarades.

Le sieur Bouchard dit que le syndicat de la Loire a touché 8.820 francs pour un nombre de 9.000 grévistes qu'il avait accusé et il conteste le chiffre aujourd'hui en disant qu'il n'y avait que 5.000 grévistes.

Un mensonge de plus ou de moins lui importe peu.

Mais Bouchard n'était-il pas à la première distribution des fonds à chaque syndicat ? Pourquoi n'a-t-il donc pas protesté alors ? Dans quel but discutait-il cela aujourd'hui ?

Il ferait bien mieux de nous expliquer pourquoi le Comité national a gardé 10.000 francs sur les fonds envoyés pour les grévistes ?

Pourquoi ses complices de la parole gouvernementale n'ont-ils pas voulu distribuer ces fonds, malgré les protestations des citoyens Brioude et Girardet ?

Nous protesterons tant que la répartition de cette somme ne sera pas faite.

Et avec nous, du reste, proteste l'Union des Syndicats ouvriers de la Seine, qui s'est élevée déjà vivement contre des agissements aussi honteux.

Mais le sieur Bouchard et ses acolytes se garderont bien de protester. Cet argent, soustrait aux grévistes, leur servira à se payer des petits voyages d'agrément à Paris et ailleurs.

Allons, Bouchard, ne parlez pas de corde dans votre maison de pendu.

Regardez-vous bien et regardez bien aussi tous vos acolytes et complices avant de chercher à éblouir de votre bonté et de votre venin de sale vipère patronale le syndicat de la Loire et ses militants.

BEAUREGARD.

A Grand-Croix

Dimanche dernier, 8 courant, a eu lieu une importante réunion des mineurs syndiqués dans laquelle ont été prises des décisions d'une très grande importance intéressant l'ensemble du prolétariat minier.

Nous donnerons un compte-rendu très complet de cette réunion dans notre prochain numéro.

A La Ricamarie

Mardi dernier, est venue devant le Conseil de préfecture, la protestation des citoyens Dussert et Lafond contre l'élection du politicien Lucullus et opportuno Blachier.

On a fait preuve contre les citoyens Dussert et Lafond de la plus flagrante des partialités. On n'a presque pas voulu les entendre. On n'a pas voulu recevoir leurs témoins.

Et le maire Moulin qui était accusé d'avoir fait la plus coupable des pressions, est venu faire l'apologie de Blachier ! C'est la Justice ! Mineurs, soyez satisfaits !...

Pour un jésuite et un cafard, vraiment ce M. Moulin est un jésuite et un cafard.

N'a-t-il pas eu le toupet de dire en conseil de préfecture à un électeur qui

osait lui répondre que si cela se passait à La Ricamarie, il le ferait mettre en prison ! Il va bien cet autocrate au petit pied. Il est digne de son Blachier !... A. M.

A Montceau

Les magistrats à la solde de la bourgeoisie, à la solde de la bourgeoisie, exploitent et gouvernent finissent-ils par se laisser d'entendre les socialistes leur reprocher leur justice de classe ? Ou bien l'évidence leur crève-t-elle parfois les yeux au point de les contraindre à rendre des arrêts conformes à la véritable justice ?

Un sieur Fargues, directeur de l'Imprimerie de Saône-et-Loire, avait lancé contre les militants du syndicat rouge de Montceau-les-Mines des accusations tellement ignominieuses que nos camarades durent le poursuivre devant les tribunaux.

Le jugement intervenu condamne le diffamateur à cinq jours de prison et 200 francs d'amende pour le délit, à 300 francs de dommages-intérêts envers le syndicat des mineurs et 300 francs à chacun des citoyens accusés : les citoyens Chalmendrier, Moulin et Merzet, ainsi qu'à l'insertion dans quatre journaux.

Et comme il est écrit quelque part qu'on trouvera toujours la bande ministérielle mêlée à tous les méfaits commis contre les serfs du pays noir, il n'est pas inutile de noter que l'avocat du coupable a produit et lu à l'audience, pour donner des semblants de preuves à l'appui des calomnies inventées par son client, des lettres signées Jaurès, Gérault-Richard et Cagniard !

C'est dans l'ordre !...

Rapport du délégué mineur de la circonscription des Mines du Cros.

Rapport du 7 mars 1903

Je descends par la fendue du puits Camille pour procéder à ma visite réglementaire.

Dans la contrée des Chaumières, je visite tous les chantiers qui sont en exploitation.

Je signale, au plan neuf exploité par l'entrepreneur Rousson, qu'une chaleur intense se dégage des anciens remblais et séjourne dans ce chantier.

Ce qui m'étonne beaucoup, c'est qu'en différentes fois, j'ai demandé qu'une double colonne soit établie pour améliorer le sort des ouvriers qui y sont occupés. La Direction n'en a tenu aucun compte.

A cet effet, puisque le délégué mineur n'a pas le droit, lui, de faire respecter la sécurité des ouvriers, à qui incombe la responsabilité ? Est-ce à MM. les Ingénieurs du corps des Mines ou à M. le Préfet de la Loire, ou bien le délégué mineur est-il obligé d'adresser ses rapports au ministre des Travaux publics. Je demande à ces messieurs qu'une réponse me soit faite à seule fin de savoir à quoi m'en tenir.

Je me rends dans la contrée de la Bâtie, où je fais la même opération que dans la contrée précédente. Le boilage est très cassé en différents endroits.

La fendue du puits Camille est en très mauvais état, très boueuse, beaucoup des barreaux manquent.

Ma visite se termine là.

Le délégué, Georges DELOCHE.

Le délégué Chalancon

Nous publions *in extenso* un des rapports, pris au hasard, du fameux délégué mineur de la circonscription de Méons, qui cumule les fonctions de conseiller municipal *bec-clos*. Il s'est bien gardé de tenir l'engagement formel qu'il avait pris pendant la période électorale d'en donner connaissance par la voie de la presse. Nous ne pouvons constater que son silence.

A-t-il depuis pris pour devise : « La parole est d'argent, le silence est d'or ? »

Voici le chef-d'œuvre :

« Visite du 23 décembre 1902 »

« Je suis descendu par le pui à sept heures du matin. Je visite toute la contrée de l'ouest dans son entier. Je signale le boilage de la galerie qui longe la taille 6 qui est bien cassé ensuite la rampe du 5 où le boilage et bien cassé. »

« Rien autre à signaler, ma visite est terminée à 11 heures du matin. »

« Le délégué, CHALANCON. »

De quel puits s'agit-il ? On l'ignore.

Nous mettons au défi les lecteurs ainsi que MM. les Ingénieurs du corps des Mines de pouvoir tirer des conclusions de ce rapport. Nous reconnaissons, il est vrai, que le dit rapport n'a pas passé à la censure de son ami et débiteur Boisvert, sous-directeur d'une Compagnie, ni du maquison de la grève de 1902, le fameux Basly, le traître national de la corporation.

C. M.

Feuilleton du Peuple No 1

LES AVENTURES

de RAVACHOL

Roman local et régional

Petite Gazette

Le Bataille électoral

Nos lecteurs savent que, sous prétexte de faire des économies, on a réduit de plusieurs millions le budget des manufactures et des arsenaux. L'on frappe ainsi les ouvriers. En effet, il est tout simplement question de renvoyer six mille ouvriers des manufactures et arsenaux. A la Manufacture Nationale d'armes de Saint Etienne, 750 ouvriers ont reçu leur congé pour la fin du mois de mars courant.

On s'est bien gardé de faire ces économies sur les gros fonctionnaires, sur les préfets, les trésoriers généraux, les évêques et les archevêques, les généraux, les inspecteurs de toutes sortes, etc.

Non ! c'est toujours le petit, le misérable que l'on frappe.

Dimanche dernier, dans la matinée, les ouvriers de la Manufacture d'armes de Saint Etienne se sont réunis au Théâtre pour protester contre ces renvois. Nous comprenons ces protestations.

MM. Briand, Piger et Charpentier assistaient à cette réunion. Ils ont promis leur concours pour chercher à éviter ces renvois. Charpentier a même promis de faire tous ses efforts pour qu'il n'y ait pas un renvoi plus considérable. Il s'attend, lui, à un renvoi de 250 autres ouvriers !

Que penser de ce bataillon ? En effet, il est impossible à MM. Charpentier, Piger et Briand de faire que ce soit pour remédier à cette situation.

On lui faut des fusils ou il n'en faut pas. On lui faut des caissons d'artillerie ou il n'en faut pas ; tout ce qu'il faut, c'est qu'il n'y ait pas de renvoi. C'est de l'eau bénite de cour... électorale.

Il est vrai que M. Briand a promis de demander au ministre de la guerre de permettre aux manufactures de l'Etat de recevoir et d'exécuter des commandes de l'industrie privée. Et alors ! Alors, ce sont les ouvriers de l'industrie privée qui chômeront, qui seront sans travail, qui se trouveront dans la misère !

On conçoit parfaitement l'embarras de nos députés prétendus socialistes, et l'ancien révolutionnaire, l'ex-généraliste Briand ne peut plus masquer sa volte face, malgré ses ronflantes et sonores périodes oratoires.

C'est la situation sociale qui veut cela. C'est le terrible problème économique qui impose cette situation, contre laquelle ne peuvent rien les lucullus Briand et consorts.

Travailleurs de l'Etat bourgeois, ouvriers de la Manu, comprenez que vous êtes des exploités comme les autres et que vous n'aurez de salut que dans le socialisme émancipateur. Ne vous laissez pas monter le... coup de faux socialistes, qui ne peuvent rien pour vous et qui ne sont que des bourgeois comme les autres.

Vous l'apprendrez, du reste, à vos dépens, si vous ne le savez déjà.

J. R.

Le Gaz à Saint-Etienne

Nous croyons utile de poser ces petites questions au sujet du gaz de Saint-Etienne : Il y a, pour le gaz, à la mairie, un observatoire. Pourquoi n'y a-t-il pas d'observateur ?

Trois employés sont chargés de surveiller le Pouvoir éclairant la nuit, naturellement. Il est inutile de dire que personne ne surveille rien.

Chose bizarre à constater : un de ces trois surveillants, qui ne surveillent rien, est un ancien employé du gaz. Il a quitté (?) cette compagnie où il gagnait 160 francs par mois, pour entrer (?) à la mairie comme employé à 110 francs par mois ! Que cela veut-il dire ?

Si la Compagnie gagne (!!!) de l'argent, cela ne nous étonne plus !

Autre chose bizarre : Le maire Lucullus Ledin... et un important employé du gaz... dont nous pourrions dire le nom... jouent tous les jours des heures entières, aux cartes, dans un café qui est inutile de désigner.

Quand ils jouent à l'écarté, le maire a toujours le roi et quatre autres atouts ! Quand ils jouent à la manille, il est fort étonnant de ne pas voir le maire faire tous les coups schlem !

Que voulez-vous, il a tous jours toutes les manilles et tous les atouts !

Et alors !

Et alors, contribuables, faites la conclusion que vous voudrez.

Les Petits toujours pourchassés

Le maire Lucullus de Saint-Etienne, l'ancien révolutionnaire Ledin, cherché, depuis qu'il est frère... à conquérir la reconnaissance des gros. Nous ne savons s'il y réussit.

Mais ce que nous savons bien, c'est qu'il conquiert tous les jours et sans peine la haine des petits.

Le Peuple de la Loire a reçu cette semaine une délégation de marchands-forains venant lui exposer l'odieuse arbitraire dont ils sont l'objet de la part de la police municipale.

Ces petits marchands qui gagnent leur vie péniblement et dont les ressources sont si modestes, n'ont jamais été, sous aucune municipalité, l'objet de tracasseries aussi vexatoires que celles qui subissent sous le règne de Moustache L.

Nous signalons le fait aujourd'hui, pour donner satisfaction immédiate à ces intéressants citoyens.

Mais dans le prochain numéro, nous donnerons des détails contre lesquels nul ne pourra protester.

L'affaire Ledin-Barnum

On se rappelle que le maire Lucullus... Ledin avait osé faire condamner trois colporteurs qui avaient eu l'audace de distribuer des programmes du cirque Barnum, malgré un arrêté scandaleux que lui avait sollicité l'archi-millionnaire Bailey. C'est le seul maire en France qui osa opérer ainsi !

Cette affaire vient d'avoir son épilogue. Deux des condamnés ont subi, cette semaine, la contrainte par corps à la prison de Bellevue, pour cette condamnation. Le troisième est absent et la police l'a vainement cherché.

Ainsi le Maire de Saint-Etienne a bien laissé consommer jusqu'au bout cette petite infamie dont il est seul responsable !

Allons MM. les millionnaires, qui voulez des arrêts pour la prospérité de vos bedides affaires, adressez-vous à Ledin ! Il est à votre dévotion ! Quant aux petits, aux sans le sou, il a pour eux la prison !

Bourchet dans la Loire

Notre ami et secrétaire Bourchet, du

Cuivre, membre de la Confédération générale du Travail, a donné, dimanche et lundi, trois importantes et intéressantes conférences publiques à Saint-Etienne, Le Chambon et Firminy.

Ces conférences ont été suivies par tous les militants de la région et dans chacune nous avons pu constater un auditoire ouvrier nombreux.

Bourchet a magistralement traité la question ouvrière et syndicale.

Il y a chez Bourchet non seulement un orateur oratoire merveilleux, une éloquence puissante, mais aussi une conscience ouvrière, un cœur de socialiste et un cerveau de penseur. C'est dire que Bourchet a eu un succès colossal et que ses conférences porteront des fruits nombreux.

Bourchet a parlé aussi de la *Mano Negra*. Il a exposé la malheureuse situation des victimes du gouvernement espagnol. Chacun a applaudi à ses paroles vengeresses.

Bonnes journées pour la propagande. Que Bourchet vienne souvent dans nos vallées ouvières de la Loire et nos idées feront du progrès. P. A.

Le Commandant Jaurès

On a dit déjà que, parmi les clauses du marché qu'il a conclu en 1899 avec MM. de Galliffet et Waldeck-Rousseau, le citoyen Jaurès avait imposé un supplément de galons, de croix et de salaires pour son frère.

Voilà la carrière de ce guerrier, depuis le pacte honteux :

Jaurès (Marie-Paul-Louis), né le 18 août 1860.

1^{er} janvier 1900. Lieutenant de vaisseau. Inscrit d'office au tableau d'avancement.

3 septembre 1900. Nommé d'office capitaine de frégate.

12 novembre 1900. Nommé commandant en second du cuirassé d'escadre le *Carnot*.

15 novembre 1902. Mis en congé pour son agrément avec solde entière.

15 janvier 1903. Nommé officier de la Légion d'honneur.

20 février 1903. Nommé au commandement du croiseur le *Galilé*.

Grâce à quoi, le sieur Jaurès sera bombardé capitaine de vaisseau (colonel) en 1903.

Il n'y a jamais eu, parmi les fils d'archevêques, dans les états-majors réactionnaires les plus effrontés, d'exemple d'un avancement aussi scandaleux.

Le 18 Mars

A Saint-Etienne

Le 18 mars, mercredi, à 8 heures, sera célébré à Saint-Etienne par les membres du Parti socialiste de France (U. S. R.) dans une soirée intime, qui aura lieu au siège du Groupe stéphanois, rue de Lodi, 2.

Le citoyen J. Delmores fera une conférence sur le mouvement communiste.

Plusieurs camarades prêteront leur concours pour les chants.

Les membres du Comité de direction du Peuple de la Loire sont spécialement invités.

A Grand-Croix

Dimanche 13 mars, à 3 heures, aura lieu au Cercle socialiste de Grand-Croix, une fête socialiste pour la célébration du 18 mars.

Les citoyens P. Argaud et J. Delmores, invités, feront une causerie sur la Commune et ses conséquences.

Tous les camarades de Grand-Croix et de Lorette sont invités.

A Lyon

Le Parti socialiste révolutionnaire de Lyon et le Parti révolutionnaire égalitaire ont décidé de fêter l'anniversaire du 18 mars par un vin d'honneur fraternel qui aura lieu le mercredi 18 mars, à 8 heures du soir, salle Thevenot, rue Villeroi, 34.

Un orateur du Comité central fera l'historique du mouvement communiste et de l'enseignement qui découle de cet événement au point de vue socialiste révolutionnaire.

La citoyenne et le citoyen Boisson Alphonse, ainsi que plusieurs artistes du Parti, ont assuré leur présence, et se feront entendre dans des chants et poésies de circonstance.

Les citoyennes et les enfants, ainsi que les camarades qui voudront fraterniser avec les membres des organisations révolutionnaires, seront reçus avec plaisir à cette fête de famille.

La réunion ordinaire du Mardi 17, du P. S. R. est renvoyée à la semaine suivante. Tous les adhérents sont priés de se trouver le mercredi 18 à la fête du Parti.

BULLETIN DES TISSEURS

Comme nous l'avions prévu, la grande réunion de la corporation textile stéphanoise aura lieu dimanche 29 mars, à 9 heures du matin, au Grand-Théâtre.

Au moment opportun, nous publierons l'ordre du jour et l'appel qui sera fait à toute la corporation.

Nous apprenons qu'un grand nombre de tisseurs ont adressé des protestations au conseil d'administration de la Chambre syndicale du textile contre la compagnie Edison. Certains protestent contre le cachetage de métier, que la compagnie refuserait de faire pour 48 heures.

D'autres protestent pour la violation de certains articles inscrits dans la police de la force motrice.

La compagnie a des moyens trop coercitifs contre le pauvre tisseur qui ne peut faire face à la facture pour que, elle-même, ne respecte pas ses engagements.

Nous croyons savoir que l'on va désigner une commission (dans le conseil d'administration), qui s'adressera à « Monsieur Qui-de-Droit ».

Si celui-ci ne veut pas donner satisfaction, les tisseurs sont décidés à lutter jusqu'à complète satisfaction.

Nous reviendrons là-dessus samedi.

TROIS-NAVETTES.

A Saint-Chamond

Phénomène météorologique

Je viens, comme je l'avais promis, entretenir les lecteurs du Peuple, sur le phénomène météorologique qu'on a observé à Saint-Chamond dans le courant du mois dernier.

Le vent soufflait de Saint-Chamond à Paris au point que notre brillant (pas celui que nous avons en cage dans les bureaux du journal), non, notre député, fut assailli par une nuée de bulletins de *recommande*, les uns pour une commande d'honneur, car parmi il s'en trouve qui n'en ont guère, les autres pour des palmes.

Et, chose mystérieuse, le vent s'est retourné sur Saint-Chamond avec la rapidité d'un cyclone, faisant tomber sur la Cité une pluie de palmes. Au point que plusieurs personnalités ont risqué d'être *tues* ; mais, chose étrange, c'est principalement sur les pharmaciens que la violence s'est le plus acharnée.

Il y a bien aussi la *Cannibale* qui a obtenu son petit choc, mais choc peu grave, car le dimanche suivant il a pu guérir sa blessure (s'il y a une blessure) dans un amical banquet servi par le maître-coq (bien connu) Preynat.

Il paraîtrait que dans cette agape amicale les pauvres n'auraient pas été oubliés, ni le Sou des Ecoles, si Aubert ne s'était pas trouvé en campagne.

Mais, malheureusement, quand on chante, on ne pense pas à tout ; j'ai même un couplet qui m'a fait beaucoup plaisir et dont voici les paroles si ma mémoire ne me fait défaut :

Monsieur Chamand, avais-tu un bel homme, Lui dit : « Mon cher, je ne vous connais pas, Vous êtes peut-être médecin, astronome, « Pédiatre, Manieur de compas. « Vous vous foutez de toutes les rhoriques, « Du grec, du turc et même de l'allemand ; « Moi, je vous salue les palmes académiques « Puisque vous êtes l'ami de Briand. »

Jugez voir si après cela le chômage pourra être arrêté.

Songez, si au lieu de donner du travail ou des secours aux chômeurs, nos députés font autre chose que de décorer les grands électeurs.

La devise gouvernementale est : « Grands électeurs, tous vos palmes ! Peuple misérable, à toi la faim ! »

Staprés ça, peuple, tu restes aveugle, c'est que tu l'auras voulu.

LE PEQUIS.

Chronique Sportive

VÉLOCIPÉDIE

PARIS. — *Vélodrome Buffalo*. — Le vélodrome Buffalo a donné, dimanche après-midi, sa réunion de réouverture. Malgré le temps incertain, elle a présenté un très grand intérêt.

Voici les résultats :

Course pédestre-handicap. — 1.500 mètres. — 1. Thomas (scrach), en 4'12" 2/5 ; 2. Suchard (85 m.), 3. Charbonnel (80 m.)

Poule d'essai. — 40 kilomètres avec entraîneurs : 1. Contenet, en 8'55" ; 2. Dussol. 2^e manche : 1. Hall, en 8'55" ; 2. Gougoltz.

3^e manche : 1. Hall, en 9'31" ; 2. Dussol. 4^e manche : 1. Contenet, en 8'42" 2/5 ; 2. Gougoltz.

Prix d'ouverture. 1.000 mètres. — Les séries éliminatoires sont gagnées par Bourrotte, Piard, Gentel, Jacquellin, Eros, Ellegard, et les séries de repêchage par Mathieu, Cornet, Jue.

Les demi-finales et les finales se disputent demain dimanche, au cours de la réunion qui comprendra la rentrée de Michael.

COURSE A PIED

Cross Country national. — Sur les 182 engagés, 170 se sont présentés au départ et 141 ont été classés à l'arrivée.

Le petit Prévoit a gagné en grand coureur, battant de 50 mètres Vianzonni dont la course est à retenir. Le parcours était de 16 kilomètres.

Voici l'ordre d'arrivée des coureurs, sans tenir compte des catégories :

1. H. PREVOT USP en 1 h. 3. 45 s. 2. F. Vianzonni UAP en 1 h. 3. 45 s. 3. E. Cibot UAP en 1 h. 4. 20 s. 4. Lhereteyre USP en 1 h. 5. 25 s. 5. L. Bouché USP en 1 h. 5. 25 s. 6. Millot UAP en 1 h. 6. 15 s. 7. Schuonck UAP en 1 h. 6. 28 s. 8. Segers USP en 1 h. 6. 45 s. 9. A. Thomas UAP en 1 h. 6. 55 s. 10. Menu USP en 1 h. 7 m.

Tribune Politique et Syndicale

Bourse du Travail de Lyon. — Samedi 14 mars, à 8 heures du soir, grande salle, réunion publique de la Coopérative des champs et de l'Usine, avec le concours du citoyen Bourchet.

Salle n° 3, chambre syndicale des cimentiers.

Salle n° 5, chambre syndicale des ramoneurs.

Dimanche 15 mars, 9 heures du matin, grande salle, réunion des syndicats de l'Union de la sixième catégorie en papier avec le concours du citoyen Keuffer, secrétaire de la Fédération du Livre.

Chambre syndicale des travailleurs manuels du gaz, à 8 heures du matin, salle n° 13.

Grande salle, à 2 heures, chambre syndicale des imprimeurs sur étoffes.

Mercredi 18 mars, à 9 heures du soir, chambre syndicale des employés de commerce, grande salle.

Bourse du Travail de Saint-Etienne. — Dimanche, à 3 heures, salle n° 10 bis, réunion de la Fédération régionale des mineurs.

Parti Révolutionnaire Egalitaire de Lyon. — Samedi, 14 courant, à 8 heures 1/2 du soir, café Barbier, 3, rue Diderot, réunion de tous les adhérents.

Présence indispensable pour une communication importante.

Le secrétaire, L. Forestier.

Comité central de l'Union des Travailleurs socialistes de Lyon. — Parti Blanquiste. — Les comités adhérents au Parti blanquiste de Lyon, organisent une grande fête populaire concert-conference-bal, en l'honneur de l'anniversaire de la Commune.

Cette fête aura lieu le dimanche 22 mars, à 2 heures du soir, salle du Chapreau-Rouge, grande rue de la Guilloitière, 47.

La conférence sera faite par le camarade Giray sur la Commune de 1871.

Deux billets de tombola donnent droit à toute la fête. Prix du billet, 0,15, pris à l'avance ; au contrôle, 0,25.

On trouvera des billets au siège du P. S. R., comptoir Bourchet, 115, cours Lafayette ; Fiallayre, 240, rue de Vendôme ; Chamardane, rue Paul-Bert, 26 ; Charbonnier, impasse Gerland ; Bartho-Briska, verrier, à Vénissieux ; Millet, rue Moncey, 27 ; chez le coiffeur, rue Inckermann, 13, et chez les membres des comités.

Libre Pensée de Lyon. — Les libres penseurs, les groupes, syndicats et comités sont prévenus que la Société de la libre pensée de Lyon met gracieusement et gratuitement à leur disposition les draps noir et blanc pour les funérailles civiles.

S'adresser au citoyen D. Milliez, rue Moncey, 21, ou rue Villeroi, 21.

Le Secrétaire, HUGUON.

Parti socialiste de France. — Groupe stéphanois. — Réunion générale du groupe ce soir, samedi 14 mars, à 8 heures 1/2, au local habituel. Urgence.

Ordre du jour : Organisation définitive du 18 mars ; Le Congrès départemental de la Fédération socialiste révolutionnaire.

Chorale "ECHO DU PEUPLE". — A l'occasion de l'anniversaire de la Commune, la Chorale donnera son premier concert-bal le dimanche 15 mars, à 8 heures du soir, salle de l'Alcazar, rue Robert, 2.

Des cartes, au prix de 0 fr. 30, sont déposées dans tous les cercles socialistes, à la Bourse du Travail (bureau des Tisseurs), chez M. Gauthier (instrumentiste de musique), place Marengo ; au café Jacquemont, cours Victor-Hugo, et au café Tanel, place de la Croix, ainsi qu'à l'Alcazar.

Le programme étant des mieux composés, nul doute que cette soirée aura un plein succès.

L'œuvre du morceau de sucre, désireux de se faire connaître, fera une distribution gratuite de jouets à tous les enfants présents.

Syndicat des revendications des locataires de Lyon et banlieue. — Nous sommes heureux d'avoir pu constater que l'appel que nous avons inséré dans le dernier numéro a été entendu. Déjà de nombreux adhérents se sont fait inscrire à la permanence.

Nous ne saurions trop engager les lecteurs du Peuple, qui ne l'ont pas encore fait, à porter leur adhésion ou à l'adresser à la permanence, afin d'être convoqués pour la prochaine réunion.

Ce Syndicat doit être le plus puissant, par le nombre des intéressés, qui est si grand.

La permanence a lieu tous les mardis, jeudis et samedis de 7 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du soir ; pour tous renseignements sur le syndicat, procès et litiges locaux, au comptoir du Petit-Tonneau place Tolozan, 26.

Le Peuple étant l'organe des revendications de tous les exploités, se tient à leur disposition pour signaler tous les abus dont ils sont victimes et les aider à leur disparition.

Le Peuple insère toutes les communications des organisations syndicales et socialistes.

Le Peuple est mis en vente à partir du samedi matin dans les kiosques et marchands de journaux. Nos amis sont priés de le réclamer et de nous indiquer qui ne l'aurait pas et serait susceptibles d'en tenir le dépôt.

Le Peuple publie en feuilleton *Germinal*, il tient à la disposition de ses lecteurs les premiers numéros parus de ce feuilleton.

Bibliographie

Le Socialisme selon la formule Jaurès

A la Société parisienne d'édition : 5, rue de Savoie, Paris.

Le citoyen Urbain Gohier vient de faire paraître un livre de 230 pages, intitulé : *Histoire d'une Trahison, 1899-1903*, où il fustige de main de maître la Bande Jaurès, sous les titres divers :

DE LA BOUE. — Combien d'ouvriers sont tombés au trottoir parce qu'elles ne pouvaient manger avec les salaires que rogne le citoyen Jaurès dans ses ouvroirs ?

Combien faut-il de filles du peuple à Saint-Lazare pour payer à la fille d'un négrier socialiste sa robe de communiant ?

DU SANG. — Combien de jeunes gens sont morts à la caserne et dans les bagues militaires depuis 1899, pour payer les cinq galons de ce type de lâcheté militaire, le commandant Jaurès ?

LA POLICE. — Combien d'étudiants et d'ouvriers russes ont payé de leur liberté ou de leur vie les décorations impériales du baron Millerand et ses diners avec le policier du tsar ?

Combien de jeunes socialistes français ont été frappés par la Justice pour avoir répété les harangues et les chants subversifs d'antan du citoyen Jaurès ?

LES AFFAIRES. — Combien les emprunts russes, les assurances américaines, le pavage en verre, les croix d'honneur, les brasseries parisiennes, les conventions maritimes, les traités d'influence ont-ils rapporté de prestige au socialisme ?

Amis lecteurs, lisez *L'Histoire d'une Trahison*.

Lire "LE SOCIALISTE", organe central du Parti socialiste de France (U. S. R.). Abonnement : 6 fr. par an. Ecrite : 7, rue Rodier, Paris.

La Potion antiseptique du docteur Bandiera est le meilleur remède connu jusqu'à présent pour la guérison de la phthisie pulmonaire. Il produit aussi des excellents effets dans les catarrhes des bronches, aigus ou chroniques, dans la bronchoalvéolite, dans les bronchites et les maladies similaires. Attention aux falsifications ou imitations. N'accepter que des flacons de **Potion antiseptique Bandiera**.

Chaque flacon est muni de la marque de fabrique.

Unique dépôt à Palerme (Sicile), à la Pharmacie Nationale, rue Cavour, 89 91, où il faut adresser les commandes.

Maisons Recommandées

Café des Villars Louis Gar-nier, propriétaire, 104, cours Fauriel, Saint-Etienne. Vins du Beaujolais, consommations de premier choix. Casse-croûte. Ou prend des pensionnaires.

CORDONNERIE B. Besset, 120, rue Garibaldi, Lyon. — Se REPARATIONS recommande tout particulièrement aux camarades socialistes et syndiqués.

Vins en gros Beaujolais, lyonnais, côtes du Rhône, midi, etc., etc. **BOUDRAS FILS**, rue Jeanne-d'Arc, à SAINT-CHAMOND. Livraison à domicile pour toutes quantités. Bonnes conditions de paiement.

Anthracites Charbons de toute provenance. **Jules REVOL**, entrepositaire, rue des Forges, 27, St-Etienne. et Agglomérés Livraison à domicile pour toutes quantités.

Boîtes aux commandes : Place de l'Hôtel-de-Ville, 3 ; rue Michelet, 63 ; place Jacquard, 13.

Imprimerie, reliure BUTTY, rue Elisabeth, ROANNE Travaux en tous genres aux meilleures conditions. Exécution rapide et soignée.

Café Bourchet 115, cours Lafayette, à MARAUD LYON. Réunion des Camarades socialistes. Siège du Comité central socialiste révolutionnaire. Consommations de première qualité.

Cordonnerie en tous genres. **FAURE**, place Sainte-Barbe, 19, à Saint-Etienne. Livraison rapide. Travail soigné. Prix modérés.

Café Argaud</

IMPRIMERIE SPÉCIALE DU "PEUPLE"

IMPRIMERIE - PAPETERIE - LITHOGRAPHIE

Adresser les Commandes au Bureaux du Journal

LETTRES DE DECÈS LIVRÉES UNE HEURE APRÈS LA COMMANDE

LABEURS TRAVAUX D'IMPRESSION EN TOUS GENRES JOURNAUX

FOURNITURES DE BUREAUX

MAISON DE CONFIANCE
PRIX FIXE **AU PROGRES** PRIX FIXE

J. ROYER - 7, Rue de Lyon, 7

Spécialité d'Articles de ménage, d'éclairage et de toile cirée
Grand choix de casseroles spéciales pour faire rôtir
Exiger la marque J. R. — Tous mes émaux sont garantis au feu
Lampes de passémentiers dite bec Auer
au prix exceptionnel de 4 fr. 25 et 4 fr. 75 avec verre
et mèche (Spécialité de la maison)
Bec seul avec verre cristal et mèche spéciale à 2 fr. 50 et 3 fr.
Verre seul : 40 centimes

QU'ON SE LE DISE !

La Maison vend de confiance et à qualité égale à des prix
défiant toute concurrence.

TOUTES LES MARCHANDISES SONT MARQUÉES EN CHIFFRES CONNUS
Une remise de 5 % est faite à tous les membres du Syndicat sur la
présentation d'un numéro de ce journal

FOURNITURES GÉNÉRALES pour le TISSAGE

F. PACORET

32 et 34, rue de la Loire et place Roannelle

Ateliers mécaniques rue St-Paul, 36

Matériel et Fournitures complètes pour Tisseurs et Fabricants
de rubans, Velours et Passementeries. — Atelier d'Enfilages,
Rubans, Velours, Echantillons, Travaux garantis. — Vente et
achat de Métiers et Battants occasion et Accessoires pour la
fabrique. — Fabrication et Réparation de Métiers. — Installation
complète d'Usines et Magasins de Tissages. — Tournage
mécanique en tous genres. — Installations de métiers au Moteur
et Fournitures d'usines : Courroies, Graisses, Huiles à graisser,
Paliers, Transmissions, etc. etc.

Le meilleur moyen de soutenir le journal et de
le propager, c'est de contracter et de faire contrac-
ter par nos amis ou connaissances un abonnement
d'un an ou de six mois au moins.

BULLETIN D'ABONNEMENT



Je soussigné

demeurant

déclare souscrire un abonnement d _____ au PEUPLE, à partir du _____

(Signature)

Remplir ce bulletin et l'adresser à M. le Directeur du PEUPLE. Pour éviter les frais de recouvrement,
y joindre un mandat-poste.

CANETIÈRES
Système perfectionné
GARANTIES

CARCASSE MÉTALLIQUE OU BOIS
Charge régulière et à volonté supprimant
le grippage

J. MANSON

Mécanicien
40 - RUE BEL-AIR - 40
SAINT-ETIENNE

Mécanique à Devider
double ou simple, au moteur
Transformation de Canetièrès
DE TOUTS SYSTEMES
à rotation et grosseur de navettes

La maison donne sur demande des adresses pour
aller voir fonctionner ses Canetièrès.

A. Maréchal & J. Barlet

INGÉNIEURS-ÉLECTRICIENS

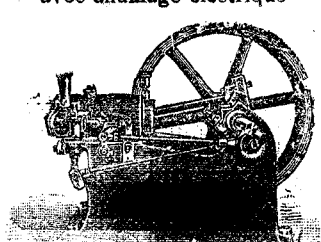
24, Rue du Travail - SAINT-ETIENNE

Montage de précision garanti. —
Études Devis. — Sonnerie électrique,
Éclairage. — Installations com-
plètes de force motrice pour passe-
mentiers : Moteurs et tous ses
accessoires, transmissions de tous
systèmes, etc., etc.

Moteurs à essence, pétrole, gaz
Prix modérés défiant toute con-
currence. — Maison de confiance.
Association ouvrière. — Renseigne-
ments gratuits.

DEMANDEZ LE CATALOGUE

MOTEURS
à gaz, à essence, à pétrole
avec allumage électrique



GARELLA, Mécanicien
4, Place Marengo
SAINT-ETIENNE (Loire)

Spécialité p. Passementiers

ENTREPOT d'ANTHRACITE

J.-B. GRAS

66, r. d'Annonay, St-ETIENNE

ANTHRACITE

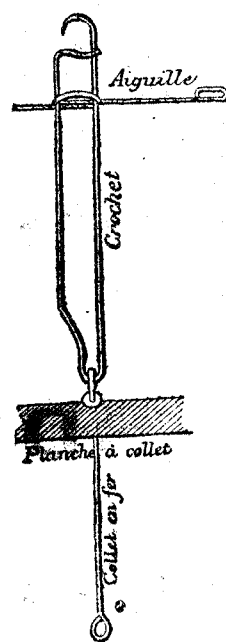
Garanti sans poussière
Livré au Détail par 100 kilos

La Maison facilite les groupes
de consommateurs
qui désirent prendre un wagon
complet pour se le partager

DÉMÉNAGEMENT de MÉTIERS
Camionnage en tous genres

FOURNITURES POUR FABRIQUES

Nouvelle Mécanique à Anner, perfectionnée garantie



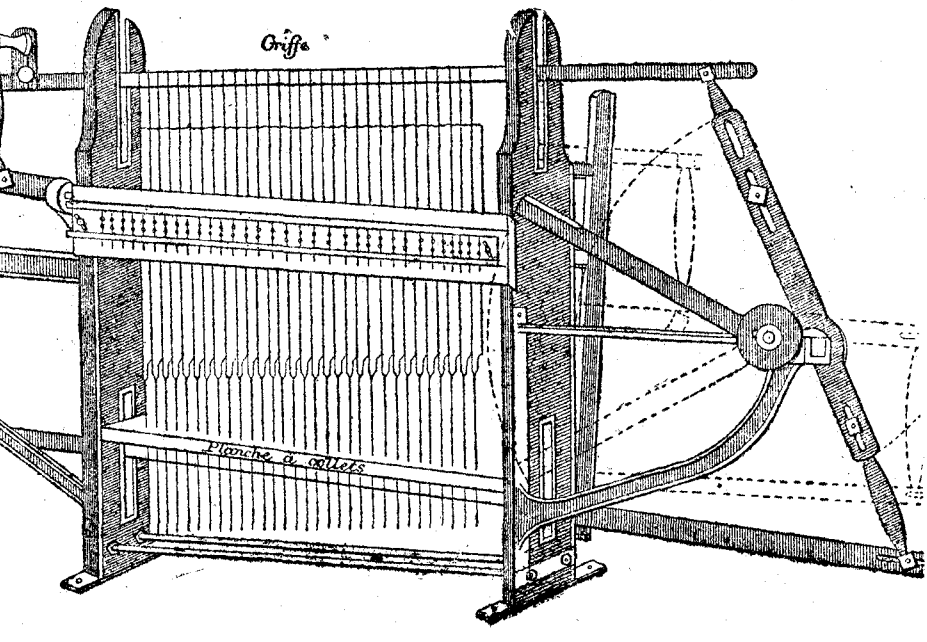
NOUVELLE RAQUETTE A BAISSER ET LÈVE
à pas ouvert

BREVETÉ S. G. D. G.

Cette RAQUETTE répond à tous les desiderata recherchés jusqu'à
ce jour par les tisseurs.
Elle a l'avantage incontestable de ménager les matières textiles ainsi
que les enfilages et de faire les tissus plus beaux et mieux garnis.
Son application est facile sur n'importe quel métier à tisser.
La Maison se tient à la disposition des tisseurs pour leur montrer
le fonctionnement de cette raquette.

CH. OTTERNAUD, MÉCANICIEN

Rue Paul-Bert, 18. SAINT-ETIENNE (Loire)



Distributeur ou Donneur automatique de chaîne de poil pour la
fabrication du velour double pièce ou épinglé

Les principaux avantages de ce DONNEUR DE POIL, le meilleur
connu jusqu'à ce jour, sont : 1° Régularité parfaite pour l'embuvage des
matières employées. — 2° Travail plus régulier, les ondules n'étant
plus touchées par la main de l'ouvrier. — 3° L'ouvrier peut faire 1/5 de
plus de travail sur les étroits et 1/6 sur les larges. — Pour tous rense-
ignements et explication, l'inventeur breveté M. Franchon, rue Royet, 46,
se tient à la disposition des intéressés et leur montrera sa fabrique où
ce Donneur de Poil fonctionne aussi bien sur les larges que sur les étroits.
La Maison OTTERNAUD, se charge de la construction et de la pose de cette invention



DES CONTREFAÇONS

de

l'Emplâtre Barberon

Préparées avec de mauvaises résines et, en conséquence, n'ayant aucune efficacité, ont été mises en vente
depuis peu. Donc **EXIGER** sur chaque emplâtre Barberon le cachet de garantie, portant le coq imprimé en vert
et la signature **BARBERON** en trois couleurs (rouge, bleu, vert)

SI VOUS VOULEZ ÊTRE GUÉRIS de Toux, Rhumes, Bronchites, Coqueluche, Oppression, Névral-
gies, Maux de Tête, d'Yeux, d'Oreilles, d'Estomac, de la Gorge, du Ventre, du Foie, des Reins, de Points,
Douleurs, Rhumatismes, Diarrhée, Dérangements, Coliques de toutes natures, etc.

Exiger le véritable Emplâtre Barberon avec la signature en trois couleurs

Seul l'Emplâtre Barberon n'empêche pas d'aller à son travail, Il ne fait
pas de gonfles, n'irrite pas, n'exige aucun pansement.

Prix suivant grandeurs : 1 fr. - 1 fr. 50 - 2 fr. - 2 fr. 50. — Refuser tout Emplâtre au rabais

Gros et Détail : **BARBERON**, pharmacien, 9, Place Boivin, 9 - Saint-Etienne (Loire)

VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Envoi franco : timbres ou mandats.

ATELIERS MÉCANIQUES DE BATTANTS ET NAVETTES

Les plus vastes et les mieux outillés de la Région

ANCIENNE MAISON ANTOINE FARGÈRE

MARTOUREY Frères

Successeurs de M. FARGÈRE

37, rue des Francs-Maçons, près le cours Fauriel. — SAINT-ETIENNE (Loire)

SPÉCIALITÉ UNIQUE DE NAVETTES BRILLANTÉES

BATTANTS CIRCULAIRES

complètement faits

AUX MACHINES SPÉCIALES

PIGONS & ARBRES

pour

BROCHEURS

BOUCLES, PLATINES

CASSE-TRAME

BATTANTS FARGÈRE

Velours et Rubans

BATTANTS BOIVIN

Unis et Brocheurs